



Conseil économique et social

Distr. générale
11 février 2016
Français
Original : anglais

Commission économique pour l'Europe

Comité de l'énergie durable

Groupe d'experts du gaz

Troisième session

Genève, 21 et 22 avril 2016

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour provisoire annoté de la troisième session

Qui s'ouvrira au Palais des Nations, à Genève, le jeudi 21 avril 2016 à 10 heures¹

I. Ordre du jour provisoire

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Élection du Bureau.
3. Service d'ouverture : Rôle du gaz dans la réalisation des Objectifs de développement durable des Nations Unies et des objectifs en matière de climat fixés à la vingt et unième session de la Conférence des Parties (COP 21).
4. Activités et priorités de la Commission économique pour l'Europe des Nations Unies et de son Comité de l'énergie durable.
5. Évolution récente, perspectives et politiques à moyen et à long terme de l'industrie gazière, communication par les pays des éléments nouveaux et activités des organisations internationales.

¹ Les représentants qui participent à des réunions au Palais des Nations sont priés de s'inscrire en ligne ou de remplir le bulletin d'inscription disponible sur le site Web de la Division de l'énergie durable de la CEE (<http://www.unece.org/index.php?id=41122>) et de le retourner au secrétariat de la CEE, si possible deux semaines au plus tard avant la session, par courrier électronique (natural.gas@unece.org) ou par télécopie (+41 22 917 0038). Les membres des délégations sont priés de se présenter, quarante-cinq minutes au moins avant le début de la réunion, au Groupe des cartes d'identité de la Section de la sécurité et de la sûreté de l'ONUG situé au Portail de Pregny, 14, avenue de la Paix, en face du bâtiment de la Croix-Rouge (voir la carte sur le site de la Division de l'énergie durable), pour retirer leur plaquette d'identité. L'enregistrement s'effectue tous les jours ouvrables au Portail de Pregny, de 8 heures à 17 heures. Le secrétariat peut être joint par téléphone (poste 76078 ou 71499).



6. Aperçu des initiatives actuelles du Groupe d'experts du gaz.
7. Guide des pratiques optimales pour réduire les fuites de gaz le long de la chaîne de valeur du gaz.
8. Guide des pratiques optimales pour intensifier le rôle du gaz naturel dans le développement du recours à l'énergie renouvelable.
9. Guide des pratiques optimales concernant le gaz naturel liquéfié.
10. Levée des obstacles à l'utilisation du gaz naturel comme carburant.
11. Plan de travail pour 2014-2015 et pour 2016-2017.
12. Préparatifs de la quatrième session.
13. Questions diverses.
14. Adoption des conclusions et recommandations.
15. Adoption du rapport et clôture de la session.

II. Ordre du jour provisoire annoté

Point 1 :

Adoption de l'ordre du jour

1. Conformément au Règlement intérieur de la Commission économique pour l'Europe (CEE) de l'ONU, le premier point inscrit à l'ordre du jour provisoire est l'adoption de l'ordre du jour. Les documents établis pour la session seront publiés sur la page du site Web de la Division de l'Énergie durable de la CEE consacrée au gaz naturel² dès qu'ils seront disponibles.

Point 2 :

Élection du Bureau

2. Le Groupe d'experts élira son président et ses vice-présidents.

Point 3 :

Séance d'ouverture : Rôle du gaz dans la réalisation des Objectifs de développement durable des Nations Unies et des objectifs en matière de climat fixés à la vingt et unième session de la Conférence des Parties (COP 21)

3. Un débat sera consacré au rôle du gaz naturel dans la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD) de l'Organisation des Nations Unies. Les participants des États membres de la CEE et du secteur privé exposeront leurs idées sur la façon dont le gaz peut aider à atteindre les ODD ainsi que les objectifs en matière de climat fixés à la vingt et unième session de la Conférence des Parties (COP 21) à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.

² http://www.unece.org/energy/se/docs/natural_gas.html.

Point 4 :
Activités et priorités de la Commission économique pour l'Europe des Nations Unies et de son Comité de l'énergie durable

4. Le secrétariat informera le Groupe d'experts sur la vingt-quatrième session du Comité de l'énergie durable, tenue du 18 au 20 novembre 2015.

Point 5 :
Évolution récente, perspectives et politiques à moyen et à long terme de l'industrie gazière, communication par les pays des éléments nouveaux et activités des organisations internationales

5. Les représentants d'États membres de la CEE, des sociétés gazières et des organisations internationales gouvernementales ou non gouvernementales seront invités à faire le point sur les activités et les marchés de l'industrie gazière dans leur pays en 2015 et au premier trimestre de 2016. Les représentants sont priés d'envoyer à l'avance au secrétariat une version électronique de leurs exposés ou documents dans l'une des trois langues de travail de la CEE (anglais, français ou russe).

Point 6 :
Aperçu des initiatives actuelles du Groupe d'experts du gaz

6. Après sa première session, en avril 2014, le Groupe d'experts a créé quatre équipes spéciales chargées de mener à bien les quatre activités prévues dans son plan de travail pour 2014-2015³. Le secrétariat donnera un aperçu des travaux actuels du Groupe d'experts et soulignera les défis et les occasions qui se présentent à lui.

Point 7 :
Guide des pratiques optimales pour réduire les fuites de gaz le long de la chaîne de valeur du gaz

7. L'Équipe spéciale A s'emploie à élaborer un guide des pratiques optimales pour réduire les fuites de gaz le long de la chaîne de valeur. Le Groupe d'experts sera informé de l'état d'avancement des travaux et débatera des prochaines étapes envisageables. Seront également communiquées des informations sur la participation du secrétariat au Forum mondial sur le méthane qui se tiendra à Washington, aux États-Unis, du 28 au 30 mars 2016.

Point 8 :
Guide des pratiques optimales pour intensifier le rôle du gaz naturel dans le développement du recours à l'énergie renouvelable

8. L'Équipe spéciale B a été chargée de concevoir des pratiques optimales pour intensifier le rôle du gaz naturel dans un développement notable du recours à l'énergie renouvelable dans la région de la CEE et d'aider à atteindre l'objectif de l'accès à l'énergie pour tous dans la région. Elle collaborera étroitement avec le Groupe d'experts de l'énergie renouvelable. Le Groupe d'experts sera informé de l'état d'avancement des travaux et débatera des prochaines étapes envisageables.

³ http://www.unece.org/fileadmin/DAM/energy/se/pdfs/wpgas/session/1st_Session_Group_Experts_on_gas/WorkPlan_GEG_2014_15.pdf.

Point 9 :

Guide des pratiques optimales concernant le gaz naturel liquéfié

9. L'Équipe spéciale C a été créée pour concevoir des pratiques optimales concernant le gaz naturel liquéfié (GNL). Le Groupe d'experts sera informé de l'état d'avancement des travaux et débattera des prochaines étapes envisageables.

Point 10 :

Levée des obstacles à l'utilisation du gaz naturel comme carburant

10. L'Équipe spéciale D a été créée pour concevoir les moyens de lever les obstacles à l'utilisation du gaz naturel comme carburant. Le Groupe d'experts sera informé de l'état d'avancement des travaux et débattera des prochaines étapes envisageables.

Point 11 :

Plan de travail pour 2014-2015 et pour 2016-2017

11. L'état d'avancement de l'exécution du plan de travail pour 2014-2015 aura été présenté lors de l'examen des points 7 à 11. Le Groupe d'experts sera invité à proposer des modifications à apporter, selon que de besoin, dans le calendrier, les résultats attendus ou les activités proposées.

12. Le Groupe d'experts étudiera la possibilité de proroger le plan pour 2016-2017, et d'y inscrire des éléments nouveaux.

Point 12 :

Préparatifs de la quatrième session

13. Le Groupe d'experts examinera les préparatifs de sa quatrième session. Des thèmes possibles pour la partie de la session consacrée aux questions de fond seront proposés et étudiés. La quatrième session du Groupe d'experts est prévue pour le début ou le milieu de l'année 2017.

Point 13 :

Questions diverses

14. Les participants pourront débattre d'autres questions soulevées avant ou pendant la session et entrant dans le cadre des attributions du Groupe d'experts. Les membres du Groupe sont invités à indiquer à l'avance, dans la mesure du possible, au secrétariat ou au Président toute question qu'ils souhaiteraient soulever au titre de ce point de l'ordre du jour.

Point 14 :

Adoption des conclusions et recommandations

15. Le Groupe d'experts sera invité à adopter les conclusions et recommandations préalablement convenues.

16. Les projets de conclusions et de recommandations seront communiqués, si possible, aux participants et aux représentations permanentes à Genève dix jours au moins avant le début de la session.

Point 15 : Adoption du rapport et clôture de la session

17. Le Président résumera, avec le concours du secrétariat, les conclusions et les recommandations convenues. Le Groupe d'experts sera invité à adopter son rapport à partir d'un projet établi par le secrétariat en collaboration avec le Bureau, après quoi le Président prononcera la clôture de la session.

III. Calendrier provisoire

18. Le calendrier provisoire indiqué ci-après est susceptible de modifications. Si nécessaire, un calendrier actualisé sera mis en ligne sur la page du site Web de la CEE consacrée au Groupe d'experts du gaz⁴.

<i>Heure</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>
21 avril 2016	
10 heures	Point 1 : Adoption de l'ordre du jour
10 h 10	Point 3 : Séance d'ouverture : Rôle du gaz dans la réalisation des Objectifs de développement durable des Nations Unies et des objectifs en matière de climat fixés à la vingt et unième session de la Conférence des Parties (COP 21)
13 heures	Pause déjeuner
15 heures	Point 2 : Élection du Bureau
15 h 10	Point 4 : Activités et priorités de la Commission économique pour l'Europe de l'ONU et de son Comité de l'énergie durable
15 h 20	Point 5 : Aperçu des activités des organisations internationales dans le domaine du gaz. Tour de table : Évolution récente, perspectives et politiques à moyen et à long terme de l'industrie gazière, communication par les pays des éléments nouveaux
16 heures	Point 6 : Aperçu des initiatives actuelles du Groupe d'experts du gaz
16 h 20	Pause café
16 h 40	Point 7 : Guide des pratiques optimales pour réduire les fuites de gaz le long de la chaîne de valeur du gaz
18 heures	Fin de la première journée

⁴ http://www.unece.org/energy/se/docs/natural_gas.html.

<i>Heure</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>
22 avril 2016	
10 heures	Point 9 : Guide des pratiques optimales concernant le gaz naturel liquéfié
11 h 20	Pause café
11 h 40	Point 10 : Levée des obstacles à l'utilisation du gaz naturel comme carburant
13 heures	Pause déjeuner
15 heures	Point 8 : Guide des pratiques optimales pour intensifier le rôle du gaz naturel dans le développement du recours à l'énergie renouvelable
16 h 15	Pause café
16 h 30	Point 11 : Plan de travail pour 2014-2015 et pour 2016-2017
16 h 50	Point 12 : Préparatifs de la quatrième session
17 heures	Point 13 : Questions diverses
17 h 15	Point 14 : Adoption des conclusions et recommandations
17 h 30	Point 15 : Adoption du rapport et clôture de la session
18 heures	Fin de la session
